



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation d'éducation spéciale

Question écrite n° 67629

Texte de la question

M. Charles Miossec appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des enfants et adultes polyhandicapés dans notre pays. Le Gouvernement a en effet annoncé il y a quelques mois la modification dans un sens plus égalitaire et plus juste des conditions d'attribution du complément 3e catégorie, aide financière très importante pour les familles ayant un enfant polyhandicapé. Or, la circulaire annoncée n'a semble-t-il toujours pas été publiée à ce jour. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer sous quel délai il entend mettre en oeuvre cette modification annoncée des conditions d'attribution du complément 3e catégorie.

Données clés

Auteur : [M. Charles Miossec](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67629

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5905